L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. [illegible] RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 14 MAI.

## VAPEURS.

### COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Pennsylvanie No. 50, Rivière du Nord:

FREIRE, capt Duchesne, Samedi 14 mai.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 28 mai.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 11 juin
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 25 juin.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:
*Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,*
Première cabine, $145. Seconde cabine $90.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & CIE,
agent, rue Carondelet, 15.

8 nov—12

### Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands. Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY.......Capt. Geo. L. Norton.
SHERMAN...........Capt—
GEN'L MEADE.......Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES.....Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI.......Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS.......Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt—

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer SHERMAN, M. B. Crowell, commandant, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI, 14 mai, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres.............$50 00.
Entrepont..............35 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow et Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 190.

### Pour New-York via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 14 mai à 5 heures P. M.

Passage...............$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.

### Pour New-York, via la Havane.

MALLE DES ETATS UNIS.

Départ le VENDREDI, 13 mai, à 8 heures A. M.

Le magnifique steamer à roues, de première classe, BIENVILLE, Baker, commandant, quittera son wharf, poteau 14, 1er district, comme ci-dessus.—Pour fret ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à

WM. CREEVY, Agent,
35, Carondelet, coin Gravier.

Le steamer De Soto, capt Morton, partira ensuite le [illegible] mai.

### Compagnie de Paquebots de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, Muller, capitaine, Très bon marcheur, à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis, partira pour les endroits ci-dessus, les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, et les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi. Retour: Partira de Mandeville les MARDIS et VENDREDIS, et de Madisonville les LUNDIS et les JEUDIS à 5 heures du matin.

Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

La CAMELIA n'a, pour le moment, que juste à son débarcadère, sur la rivière Tchefuncte.

COHEN M. SORIA,
Nos 18 et 20, rue de l'Union

### Vicksburg et Natchez.

Le nouveau et magnifique bateau NATCHEZ, T. L. Leathers, capitaine, Sam. AYLES, commis, Partira tous les SAMEDIS à 5 heures P. M., pour Baton Rouge, Natchez et Vicksburg. Pour fret ou passage, s'adresser à

C. C. WAYNE, 37, Natchez,
JNO. A. STEVENSON, 54, Gravier

### Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Baranco, commis Allen Junel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, An No. 25 du Commercial Place.

W. S. PIKE, J. J. Browne, capitaine, M. Streck, commis. Ce magnifique bateau fait deux voyages par semaine jusqu'à Bayou Sara, laissant la Nlle-Orléans tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à

JOHN JANNY,
Enc. des rues Delta et Commune.

### La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. R. Greathouse, capitaine, J. A. Comstock, commis, Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON,
Vieille-Levée, No 46, coin Conti

### La Côte et le Bayou Lafourche.

Bayou Lafourche et Lockport.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche. Départs tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre HENRY TETE, Jos. Delpérée, capitaine, M. H. Landry, commis. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Un commis se tiendra constamment sur la Levée pour recevoir le fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à

R. C. MARTIN,
Vieille-Levée, No 64.

6 avril—3m

### POUR LES ATTAKAPAS.

Le bateau à vapeur ROB ROY, Capitaine A. M. Bruce, Ed. M. Rase, commis, partira SAMEDI, le 14 du courant, à 5 heures P. M. Il prendra du fret pour Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Cypre Mort, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe et St Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. SMITH,
No 17, rue St-Louis.

### Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, CAMELIA, ayant ses cabines sur le pont, continuera ses excursions régulières du DIMANCHE, et se rendra aux lieux susdits à l'arrivée du train des chars de sept heures du matin et sera de retour dans la même soirée, à temps pour que les passagers puissent prendre le train des chars de sept heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,
18 et 20, rue de l'Union, 2

### LE GRIL AMÉRICAIN

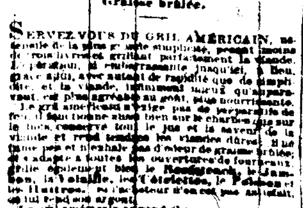

Plus de Beefsteaks trempés dans de la Graisse brûlée.

Servez-vous du GRIL AMÉRICAIN, extrêmement simple, pouvant imiter parfaitement la viande. L'opération, si embarrassante jusqu'ici, se fait aussi, avec autant de rapidité que de simplicité, et le mets, infiniment mieux qu'auparavant, est plus agréable au goût, plus nourrissant.

Le gril américain n'exige pas de préparation du feu; il faut bonne attention pour le charbon sur le feu, conserve tout le jus et la saveur de la viande et rend tendres les viandes dures. Il ne donne pas et n'exhale pas d'odeur de graisse brûlée, et s'adapte à toutes les ouvertures de fourneaux. Grille également bien le Beefsteak, le Jambon, la Volaille, les Côtelettes, le Poisson et les Huîtres. Le réchaud n'en est pas enlevé, ce qui rend son argent.

Le gril américain se vend chez

RICE BROS. & CO.,
Aux Nos. 89 et 91 de la rue du Camp et 165 de la rue des Magasins, Nlle-Orléans.

La maison RICE BROS. & Co. est la plus grande agence au Sud du célèbre fourneau "Charter Oak" de cuisine.

15avril—3m

### Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau, No 14, rue Carondelet,

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime.

AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. — GEO. [illegible], Secrétaire.

—Directeurs—

| | |
|---|---|
| MM. A. J. Aiken, | MM. Geo. W. Logan, Jr. |
| [illegible] | [illegible] |

## Médicaments.

### NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique qui lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire ce bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

#### Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont assez sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

#### D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

#### Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

#### l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

#### Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou de la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

#### Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison, c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas-ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

#### Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bas sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et son effet d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

#### Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter; son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable, aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

#### C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

ET

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

ses agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

### POUR LE NORD ET L'EST.

Par la voie du Chemin de fer central de Cairo et de l'Illinois.

DEUX convois exprès quotidiens partent de Cairo à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de changement de chars de Cairo à Chicago. Il n'y a qu'un changement de Cairo à New York. C'est la seule route directe pour se rendre à Chicago et tous les points du Nord et de l'Est, par la voie de Chicago. Elle est de 100 à 150 milles de moins et on la parcourt de 12 à 24 heures plus vite, qu'aucune autre route.

A Chicago, il y a connexions directes pour Cleveland, les Chûtes du Niagara, Buffalo, New York, Boston, Montreal, Pittsburg, Philadelphie, Baltimore, toutes les parties de l'Etat, Milwaukee, St-Paul, le Lac Supérieur et tous les points du Nord.

Les voyageurs trouveront, sur tous les convois de nuit, entre Cairo et Chicago, entre Cairo et St-Louis, des chars transformés en magnifiques chambres à coucher.

Le bagage est "checked" pour tous les points importants.

Pour les billets servant pour toute la route, s'adresser aux bureaux du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du St. Charles Hotel, au dépôt du Grand Chemin de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

B. F. LONGLEY,
Agent général pour les passages, à la Nlle-Orléans,
W. P. JOHNSON,
Agent général pour les passages, à Chicago,
W. H. HUGHITT,
Surintendant général, à Chicago.

5 mai—2m

### Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

Excursion au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de chaque extrémité du chemin. Le premier quittera le Lac à 5 heures du matin et la ville à 6 heures du matin. Le dernier convoi partira du Lac à 9 heures du soir et de la ville à 8 heures du soir.

Le convoi qui partira du Lac à 5 heures du soir n'ira pas plus loin que l'ancien dépôt.

Un char à cheval quittera l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heure, et le Lac une heure après le départ du dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et retour pour revenir.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

2 mai 1[illegible]

[redacted]

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Changement de Service.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira du pied de la rue Esplanade, en face de la Place Jackson, les jours à SIX HEURES ET DEMIE A. M., et se rendra en CONVOI DES PASSAGERS à Brashear à sept heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à Brashear à la Nlle-Ibérie et St. Martinville, qui reste tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à trois heures de l'après-midi, au dépôt d'Alger.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, Lockport, Thibodaux et Lockport pour le Canal Stamper et de sa Ecuelle, sera reçu et transporté par les steamers de Houma, Lafourche et Terrebonne, aux taux du[illegible] pour tous les points du Texas.

Tout le fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé à son arrivée.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

9 mai—CHS. A. WHITNEY & CO. Agents.

### ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. L. GAILHARDET 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

(M. Henri Gailhardet, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces.

C'est à M. H. Gailhardet, par conséquent, que doivent être adressées MM. les annonceurs, ces demandes pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc.

Toutes annonces venant directement ou indirectement de France ne pourront être acceptées par nous en dehors de M. H. Gailhardet.]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été associées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises sans diète et sans changer ses habitudes, le moment qui leur convient le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout le dégoût et la fatigue que les autres médicaments occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. —Comme simple purgatif, elles sont préférables à tous les autres. On peut continuer plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages pour combattre dans les maladies d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, goutte, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de supporter ce purgatif, pendant tout le temps de la guérison.

*Voir la brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, rue du faubourg St-Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MEHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPÔTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAUMELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

Hygiène des Enfants. — TRÉSOR DES MÈRES. — PROVIDENCE DES ENFANTS. — Amour maternel.

VERITABLES COLLIERS ROYER ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES,

*Dits: COLLIERS ANODINS DE DENTITION*

approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre les convulsions, et pour faciliter la dentition des enfants. Le prix varie depuis 6 fr. jusqu'à 20 fr.—Dépôt général à Paris, chez ROYER, pharmacien, 225, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.—A New-York, chez M. Milhau et Cie, Broadway. Nlle-Orléans, chez MM. Maumell et Bogel, rue de Chartres, Havane, Sarrá et Cie, Fernandez et Cie; Le Révérend J. Reyes. Matanzas, Gonsullino. Santiago, Julio Tré[illegible] Oré.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou incomplète;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, La Cantel et Delcroix. à New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

VINS DE QUINA TITRÉS

du Professeur OSSIAN HENRY

Membre de l'Académie impériale de médecine de Paris, etc. Prix Monthyon.

Le VIN VERMOUTH est le meilleur des vins de quinquina, le seul qui contienne tous les principes actifs de la précieuse écorce; très-agréable au goût, il est facilement assimilable et se conserve indéfiniment dans les fièvres intermittentes, l'atonie, la diarrhée chronique, les langues convalescences, les maux d'estomac, les digestions pénibles, toutes les inappétences, *Précieux pour fortifier les enfants faibles, les femmes débiles et les vieillards.*

VIN DE QUINQUINA FERRUGINEUX

Le meilleur des ferrugineux et le plus puissant des réparateurs; agréable au goût; chlorose, anémie, fleurs blanches, constitutions affaiblies, épuisées, stimulant du système nerveux et de l'appareil circulatoire.

VIN DE QUINQUINA IODÉ

Possédant au suprême degré les propriétés de l'iode et du quinquina. Agréable au goût, remplace dans tous les cas avec des avantages marqués l'huile de foie de morue. Affections lymphatiques, scrofuleuses, rachitisme, phthisie, engorgement des glandes, syphilis, dartres de toute nature, etc., etc.

Dépôt général à Paris: pharmacie E. FOURNIER et Cie, 26, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste. — A New-York, chez MM. Fougera, pharmaciens à Brooklyn, Milhau et fils, droguistes, et dans toutes les bonnes pharmacies.

VÉSICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Il s'applique comme du sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

entretient exactement A LUI SEUL, une suppuration abondante et régulière sans odeur ni douleur. Approuvés par les sommités médicales, professeurs, chefs des hôpitaux, le conseil de santé, etc. — On détrompe les contrefaçons, et exigez la signature d'ALBESPEYRES sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, à Paris, et dans les principales pharmacies de l'Amérique, où l'on trouve aussi les CAPSULES RAQUIN. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York; M. DUCONGÉ à la Nouvelle-Orléans.

CAPSULES RAQUIN.

Après avoir traité 100 malades et obtenu 100 guérisons, l'Académie de Médecine a déclaré qu'elles étaient supérieures à toutes les autres préparations.—Pour éviter les contrefaçons, on porte le nom de l'inventeur RAQUIN sur chaque flacon, qui est enveloppé avec le rapport de l'Académie, écrit en 5 langues. Dans les principales pharmacies de l'Amérique, où se trouvent aussi les vésicatoires et le PAPIER D'ALBESPEYRES — Entrepôt chez M. FOUGERA, à New York; M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans.

BEAUTÉ DES DAMES.

EAU de FLEURS de LYS POUR LE TEINT

Vve PLANCHAIS ET RIET PARFUMEURS BREVETÉS

Rue Caumartin, 45, à Paris.

Cette Eau, un des produits les plus préférés pour la TOILETTE, donne à la peau la flexibilité, la fraîcheur de la jeunesse, et une blancheur d'une irréprochable pureté. Seule privilégiée. Il suffit d'en avoir fait usage pour se convaincre de l'efficacité de cette Eau. Se méfier des contrefaçons. Dépôts: MM. DUCONGÉ et SCHWAB.

### GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.

Prime de Titre d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.

| | |
|---|---|
| Polices en vigueur | $23,000,000 |
| Actif | 2,300,000 |
| Revenu Annuel | 1,300,000 |
| Pertes payées | 636,000 |

OFFICIERS.

W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas.
[illegible] rue Commune.

## Médicaments.

### Traitement du Dr. Boyer, de Paris pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.

LE traitement du Dr. Boyer pour la guérison de la Goutte, des Rhumatismes et des Névralgies dites rhumatismales, a eu, sans contredit, le plus grand succès médical de ces dernières années à Paris. Basé sur la connaissance approfondie de ces maladies, il s'étaye sur les progrès immenses que la science moderne a accomplis dans la cure de ces affections réputées autrefois incurables. Le goutteux ou le rhumatisant qui suivra ce traitement éprouvera d'abord un grand soulagement. Toutes douleurs cesseront dès le premier jour, et elles seront graduellement; la liberté des articulations, les accès diminueront graduellement et disparaîtront. La cure radicale s'en suivra, si l'organisme n'est pas atteint profondément par une ancienne maladie.

Dans ce dernier cas, le succès est aussi certain, mais plus éloigné.

Le traitement du Dr. Boyer n'éteint pas seulement la douleur et ne fait pas seulement cesser l'accès de goutte ou de rhumatisme. Il s'adresse non seulement à la manifestation de la maladie mais à la maladie elle-même: il agit surtout sur le sang et sur les appareils sécréteurs, la muqueuse intestinale, les reins et la peau, ce qui fait de cette méthode une méthode rationnelle n'ayant rien de commun avec celles qui réussissent quelquefois à faire cesser momentanément les accès, mais ne guérissent pas.

La liqueur spécifique du Dr. Boyer est composée de dépuratifs, d'hydragogues et d'embellifères aromatiques. Ni narcotique, ni colchique, ni opium, ni aucune de ces substances qui produisent sur l'action fâcheuse sur l'économie, n'entrent dans les remèdes du Dr. Boyer.

S'adresser chez C. DUHAMEL,
111 rue du Canal,

On l'en trouvera les instructions et les notes nécessaires.

7nov—6m M J R

### Le Dr. J. BRADFIELD, "Female Regulator" Le Meilleur Ami DES FEMMES,

Amène les menstrues, guérit des rhumatismes et de la névralgie du dos et de la matrice, des mon-truesdouloureuses, des maux de TÊTE, des douleurs au DOS et à l'AINE, arrête la ménorragie, guérit des fleurs blanches et du relâchement de la matrice.

La guérison est aussi certaine que l'effet de la quinine dans les fièvres et frissons.

Les dames peuvent se guérir sans faire connaître leurs maladies à qui que ce soit et mettre ainsi à l'abri leur secret et leur modestie.

Les meilleurs médecins le recommandent.

L'imprimé qui enveloppe la bouteille donnera au lecteur l'histoire de ces maladies, les certificats de cures merveilleuses et la manière de se servir du remède.

Fabriqué et à vendre par BRADFIELD & CO. à Atlanta, en Géorgie.

Prix..............$1 50 la bouteille

A vendre par WHEELOCK, FINLEY & CO., E. J. HART & CO., BALL, LYONS & CO.

Et au dépôt de Médicaments patentés de

2e jan—1an FLEMING.

### Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses, du Dr. IDAHOE.

LE REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, du Dr. IDAHOE, guérit infailliblement des maladies de la peau, des rhumatismes, des cancers, des plaies, des ulcères, de la lèpre, de la gale, des maladies de l'épine dorsale, des maladies vénériennes, des maux de tête, des maux de dents, des brûlures, des foulures, des échauboulures, etc.

IL N'Y A RIEN DE COMPARABLE pour la chevelure, qu'il embellit et à laquelle il rend sa couleur primitive, pour les peaux mortes, etc. Il prévient la calvitie et empêche les cheveux de grisonner.

Pour les Hémorroïdes, les Cors et les Oignons:

L'Onguent Indien, du Dr IDAHOE, est la préparation par excellence pour les hémorroïdes; il enlève l'inflammation, et le malade est soulagé immédiatement. Il est tout aussi efficace pour les cors et les oignons, qu'il amollit après quelques applications.

A vendre par tous les pharmaciens et au dépôt de médicaments patentés de Fleming, au coin des rues Magazine et Natchez.

Bureau général au No 25 de la rue St-Charles Nlle-Orléans, Lne., et au bureau de A. Bouchard Pour les certificats, voir notre brochure.

25 mars—6m

### BANDAGE HERNIAIRE.

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE E. SPILLMAN, Patentés le 7 septembre 1869.

Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

E. SPILLMAN,
83.................Rue Bienville..................83

A vendre — Le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

### Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Le meilleur Tonique du monde.

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par

16 sept—1an J. B. VANHORN & CO.

### Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André.

(Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

[illegible]..........EASPAR AUCH.
[illegible]..........JOHN HENDERSON.
[illegible]..........LOUIS MATHIS.
[illegible]..........JOHN PURCELL.

DIRECTEURS:

Kasper Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Kuemel, John Henderson, Drury A. Harris, Christian Mahle, John F. Coffee, Louis Falcoz, Michael Hahn, James Huggs, Florence Pfister, John Purcell, Robert D. Eustis, Sr., Henry F. Wade, Mickey Michael Joy, John H. Gaffney, Fr. Reichert, Alfred Shaw, H. P. Walter, Adam Aud Jer., Louis Mathis, Geo. W. Dunbar, Jacob Mandeville.

[illegible]—1an

### Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur, de [illegible]

Nos 74, [illegible] rue du [illegible] Vieille-Levée, Nlle-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et on livre en ville sans frais de transport. [illegible]

### TREIZIÈME TABLEAU ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance "HOPE", DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Bureau, No 21, rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1870 [illegible]

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $[illegible] 61 | |
| Sur les risques de mer | [illegible] 22 | |
| Sur les risques de rivière | [illegible] 44 | $[illegible] 47 |
| Montant au crédit du compte de fonds de réserve | | [illegible] |
| | | [illegible] |
| Pertes payées dans la même période, savoir: | | |
| Sur les risques d'incendie | $ 10,316 36 | |
| Sur les risques maritimes | 7,706 91 | |
| Sur les risques de rivière | 1,309 47 | $19,332 46 |
| Moins: 15 p.c. remis aux assurés | 21,742 81 | |
| Réassurances | 11,494 72 | |
| Primes remises | 1,747 62 | |
| Taxes | 11,499 [illegible] | |
| Loyer, dépenses, intérêt ou moins | 6,726 [illegible] | $[illegible],114 64 |
| Montant passé à profits et pertes | 1,700 48 | 74,701 98 |
| | | $[illegible],120 81 |
| Réserve pour les risques non terminés au 30 avril 1870 | $ 27,132 51 | |
| Montant porté au fonds de réserve | 40,000 00 | |
| Dividende de vingt pour cent comptant déclaré ce jour | 20,000 00 | |
| | $[illegible],132 51 | |

L'ACTIF de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Prêts garantis par premières hypothèques sur les propriétés foncières dans cette ville | $[illegible],335 37 |
| Prêts sur gages | 2,250 00 |
| Effets pour primes à courte échéance | 11,949 00 |
| Actions de banque et autres actions (valeur actuelle) | 30,770 00 |
| Biens fonciers | 10,073 20 |
| Primes en voie de perception | 21,670 42 |
| En caisse | [illegible] 42 |
| Total de l'Actif | $[illegible],120 81 |

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, assermenté et signé pardevant moi, ce 5 mai 1870.

EDGAR GRIMA, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, la résolution suivante a été unanimement adoptée:

Résolu, qu'un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT pour cent, libre de taxe, sur le Capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année échue le 30 avril 1870, soit déclaré et payé à partir du 10 de ce mois aux actionnaires ou à leurs représentants.

DIRECTEURS:

| | | |
|---|---|---|
| J. J. Adams, | H. Tete, | J. C. Denis, |
| T. N. [illegible], | P. Maloché, | W. A. Gordon, |
| F. A. Ducros, | F. M. Bernard, | Hy. Peychaud. |

6 mai—1m

### BANQUE DE L'ETAT de la LOUISIANE. Bureau, No 27 de la rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1870.

LES Directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane y ayant été autorisés par une majorité (au moment) des actionnaires, en vertu de l'acte de la Législature, qui amende et maintient en vigueur la Charte de la Banque — ont décidé d'augmenter le capital de la banque, qui ne doit pas excéder un million de piastres (1,000,000) y compris les actions actuelles, savoir: $240,000.

Des livres de souscription sont maintenant ouverts aux bureaux de la banque, No 27 de la rue du Camp, pour 2,600 nouvelles actions, c'est-à-dire $260,000 — ce qui portera le capital de la banque à $500,000.

Les actionnaires actuels ont le droit, par préférence, de souscrire aux nouvelles actions en proportion de leurs actions, privilège qui sera considéré comme abandonné, à moins qu'il ne soit exercé avant le 30 juin prochain.

Conditions de la souscription — 15 pour cent comptant au moment de la souscription, 10 pour cent le 1er juillet 1870, 75 pour cent au versement que pourront plus tard fixer les directeurs, après trente jours d'avis donné aux souscripteurs. Aucun versement ne devra excéder 25 pour cent.

Par ordre des directeurs.

OSCAR BERCIER, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane—Bureaux, No 27 de la rue du Camp—Nlle-Orléans, 4 mai 1870.

Les Directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane, y ayant été autorisés par une majorité des actionnaires, en vertu de la loi, Sec 2 de l'acte No 46 de la Législature de l'Etat, approuvé le 16 mars 1870, et de la Charte de la banque qui est en vigueur la Charte de la banque, ont décidé, après estimation, déclaré que la valeur réelle (au comptant) des actions de la banque est de [illegible] piastres par action. En vertu de cette estimation, il a été décidé que le capital de la banque sera réduit [illegible] et la valeur des actions ainsi considérées.

[illegible]

Toutes les fois que le montant d'anciennes actions possédées par un actionnaire, après la somme juste d'un certain nombre de nouvelles actions, [illegible] à payer la différence en recevant une action.

Sumal. 2m OSCAR BERCIER, Caissier.

### LE CÉLÈBRE FOURNEAU DE CUISINE —DE— P. P. STEWART, GRIL MOBILE.

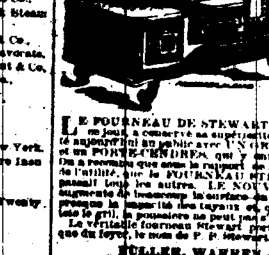

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présentement supérieur au public avec UN GRIL MOBILE pour des POUR CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que avec le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente la capacité du four, double la surface pour griller, sans qu'on ait besoin de lever le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN
No 25 de la rue du Canal.

On en peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 27 [illegible]

### Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.

LISEZ CECI:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 3 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

MME L. F. FOSTER,
No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
—Est en vente chez—

OEMICHEN & POTHIER,
Importateurs et Marchands de quincaillerie étrangère et américaine.
Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, et
5 oct—1 an No 39, Vieille-Levée.

### BRILLIANT" DE BUCK.

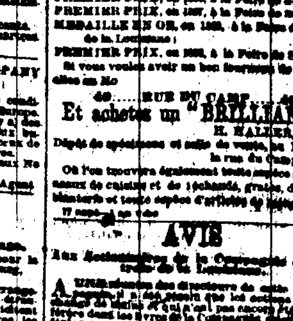

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-unes des récompenses que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

40......RUE DU CAMP......40

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 40 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de chauffage, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

17 sept—1an

### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104........RUE DU CANAL.........104

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869, et compris les primes non expirées de l'année précédente

| | |
|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $[illegible],[illegible] 16 |
| Sur les risques de mer | [illegible],747 92 |
| Sur les risques de rivières | [illegible],082 37 |
| Total | $1,[illegible] |
| En moins—Primes sur risques non expirés | [illegible],962 00 |
| Montant net des primes le 31 mai 1869 | $[illegible] |
| Pertes payées: | |
| Sur les risques d'incendie | $[illegible] 05 |
| Sur les risques de mer | [illegible] |
| Sur les risques de rivières | 75,461 11 |
| Taxes | $467,[illegible] 03 |
| Ré-assurances et primes remboursées | 46,134 29 |
| Profits et pertes et dépenses, moins intérêts | 39,646 22 |
| | 67,007 28 |
| Bénéfice | $[illegible] |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | $144,964 00 |
| Bons de la ville | 121,400 00 |
| Actions de banques et de chem. de fer | 35,456 00 |
| Billets garantis par hypothèques | 484,154 97 |
| Billets garantis par nantissements | 106,074 34 |
| Effets à recevoir | 41,441 62 |
| Primes en voie de perception | 84,977 00 |
| Bons de l'Etat de la Louisiane | 1,500 00 |
| Scrip des compagnies d'assurances | 12,702 00 |
| Actions du Dry Dock Valette | 15,600 00 |
| de la presse "Levee Steam" | 3,500 00 |
| du "Marine Dry Dock" | 3,700 00 |
| de la compagnie d'assurance sur la vie "Equitable" | 250 00 |
| du "Merchants' Exchange" | 1,000 00 |
| du "N. Orleans Lightering Co" | 1,000 00 |
| Bons hyp. du Grand Lodge of La. | 5,600 00 |
| "Turners' Association" | 2,000 00 |
| En caisse | 219,[illegible] 22 |
| Total | $1,[illegible] 47 |
| En moins: | |
| Intérêts non réclamés et intérêt à payer en juillet prochain | |
| Emission totale du scrip de l'année 1869, payable en juillet prochain | $101,375 75 |
| Primes sur risques non terminés le 31 mai 1869 | 119,000 00 |
| | 229,962 00 |
| Actif net | $[illegible] |
| | $1,[illegible] 72 |

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 juin 1869.

S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869, il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel les certificats de scrip seront émis le second lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer le second LUNDI de juillet prochain, le SCRIP POUR L'ANNÉE 1868, les intérêts seront payés sur les scrips émis de la compagnie.

Directeurs.

| | |
|---|---|
| P. FOURCHY, | P. MASPERO, |
| F. MCCOARD, | M. PUIG, |
| J. L. DENÈGRE, | F. S. WILTZ, |
| F. RILEY, | JOS. HOY, |
| D. A. CHAFFRAIX, | CHS. LAFITTE, |
| | J. FERNANDEZ. |

### Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,

EMPLOYEZ DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants. Bureau, No 16 de la rue de Chartres

17 oct—1an

### ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK.

CETTE Compagnie assure le coton à des conditions favorables, pour tous les ports d'Europe. Elle délivre pour les pertes (si pertes il y a) des certificats qui sont payables en or, soit ici, à la Compagnie à New York, soit à ceux de MM. Drake, Kleinworth & Cohen, à Londres. Pour plus de détails, s'adresser aux bureaux No 14 de la rue de l'Union, Nlle-Orléans, à

13nov—1an—MJS F. M. BENACHI, Agent

### MAURY & CO.,

Gérants des COURT, Nouvelle-Orléans.

Agents de Navires, Agent de Passagers pour la ligne de steamers entre le sud et Hambourg. Bureau d'Immigration.

COMPLÉMENT de ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs dans ce pays dans le sud à grand succès. Ils sollicitent les ordres des entrepreneurs et des correspondants avec les planteurs et autres qui possèdent des terres.

5 sept—1an [illegible]

### Compagnie d'Assurance DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1870:

| | | |
|---|---|---|
| Incendie | $ 84,834 31 | |
| Marine | 12,851 31 | |
| Rivières | 194,004 21 | $191,670 03 |
| Moins les risques non échus | | 30,[illegible] 00 |
| Montant net des primes | | $172,[illegible] 03 |
| Payé: Pertes par l'incendie | 17,609 73 | |
| Pertes sur mer | 12,708 35 | |
| Pertes sur les rivières | 17,408 21 | |
| | | 25,809 00 |
| | | 204,396 67 |
| | 47,730 00 | |
| Réfaction (rebate) | 20,481 00 | |
| Réassurance | 8,262 25 | |
| Primes remboursées | [illegible] 00 | |
| Taxes | 2,[illegible] 84 | |
| Courtage | 2,886 65 | |
| Loyer | 4,443 42 | |
| Dépenses générales, salaires, etc. | 12,304 91 | |
| | 116,805 91 | |
| En moins—profits et pertes | $45,466 73 | |
| En moins—Intérêts | 5,[illegible] 67 | 51,134 85 — 64,671 06 |
| Profits | | $88,[illegible] 77 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets pour actions — $500,000 — En moins, réduction de stock, 200,000 | 300,000 00 |
| Effets à recevoir, sur hypothèques et garanties | 100,[illegible] 00 |
| Meubles | 3,[illegible] |
| Primes en voie de recouvrement | 29,760 41 |
| En caisse | 41,[illegible] |
| | $414,[illegible] |

Nlle-Orléans, 31 mars 1870.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUTCHINSON, Secrétaire.

Assermentés et souscrit pardevant moi, notaire, aujourd'hui, 18 avril 1870.

EDWARD IVY, N. P.

Le 11 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de vingt piastres par action fût déclaré et porté au crédit des billets pour actions.

J. H. OGLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président,
WALTER HUTCHINSON, Secrétaire.

18 avril—1m

### Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1870 | | 204,003 01 |
| Primes d'incendie | 204,[illegible] 92 | |
| de mer | 40,[illegible] 05 | |
| de rivières | 6,[illegible] 66 | |
| | | 300,[illegible] 00 |
| Montant en réserve pour risques non expirés | 33,[illegible] 00 | |
| Moins—Primes remboursées | 4,[illegible] 00 | |
| | | 39,[illegible] |
| Montant net des primes | | 269,517 01 |
| Pertes payées. | | |
| Pertes par l'incendie | 38,120 56 | |
| de sur mer | 15,200 70 | |
| de sur les rivières | 5,[illegible] 00 | |
| Ré-Assurances | 54,000 41 | |
| Taxe et souscriptions | 7,740 50 | |
| Dépenses, intérêt en moins | 9,356 04 | |
| 11 p.c. d'Escompte | 15,022 30 | |
| Montant en réserve pour pertes non réglées | 20,371 79 | |
| | 9,600 00 | |
| | | 120,354 51 |
| Bénéfice net | | 79,[illegible] |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Billets pour actions | 150,000 00 |
| Effets | 5,016 84 |
| Dû par compte individuels | 10,[illegible] 00 |
| Prêts sur garanties, sur demande | 35,712 00 |
| Prêts sur hypothèque | 30,844 00 |
| Bons de ville, consolidés, Bons d'Etat, Actions de Banque et autres valeurs | 73,[illegible] 00 |
| Actions du Vallette Dry-Docks | 4,000 00 |
| En caisse, en Banque et en Europe | 46,[illegible] 30 — 407,737 [illegible] |

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) E. MAIER, Secrétaire. — D. MICHEL, Président.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 8 avril A. D. 1870.

(Signé) JOSEPH COHN, Not. Pub.

Le 14 du courant à une réunion des Directeurs a été résolu qu'un dividende de $25 (vingt-cinq) par action fût déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
F. DEL BONDIO, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs—

| | |
|---|---|
| Fred Del Bondio | A. Elmer Rader, |
| D. Michel, | Thomas Schorr, |
| August Koenig, | H. F. Klumpp, |
| H. Zuberbier, | Chas. Bendix, |
| Louis Schwarz, | Geo. Merz, |
| A. Marks, | J. A. Blaffer, |
| J. Weckerling, | J. F. Kranz, |
| [illegible] Friedlander, | W. Goldbaker, |
| [illegible] Potthoff, | F. M. Ziegler, |
| [illegible] D. Mayer, | F. W. Deimann, |
| [illegible] A. Baumgarden, | E. F. Theuser, |
| [illegible] Hasinger, | A. Gallier. |

### Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $315,244 06 | |
| Sur risques de mer | 36,[illegible] 67 | |
| Sur risques de rivières | 36,[illegible] 30 | |
| Total des primes | | $388,[illegible] 54 |
| En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 | $90,[illegible] 00 | |
| En moins, primes remboursées | 7,[illegible] 00 | 97,[illegible] 13 |
| Montant net des primes | | 291,[illegible] |
| En moins, pertes par l'incendie | $34,[illegible] 44 | |
| En moins, pertes sur mer | 17,[illegible] 06 | |
| En moins, pertes sur les rivières | 11,474 31 | |
| | $63,[illegible] 00 | |
| Taxes et licences | 14,[illegible] 00 | |
| Réassurance | [illegible] 02 | |
| Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt | 6,[illegible] 05 | |
| Intérêts sur scrips non encore payés | 20,[illegible] 00 | 121,[illegible] 00 |
| Bénéfice | | $[illegible] 61 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | 70,462 77 |
| Effets à recevoir pour primes | 9,[illegible] 70 |
| Billets reposant sur première hypothèque et garanties | 265,[illegible] 05 |
| Primes en voie de recouvrement | 55,[illegible] 00 |
| En caisse | 73,[illegible] 34 |

—BONDS ET ACTIONS—

| | |
|---|---|
| Bonds de la ville consolidés et du chemin de fer | 25,300 00 |
| Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans | 43,[illegible] 00 |
| Actions de la Compagnie des Chemins de fer de la ville | 3,040 00 |
| Actions de la Banque des Marchands | 1,000 00 |
| Actions de la Compagnie Valette du Dry Dock | 12,000 00 |
| Actions du Théâtre de l'Opéra | [illegible] 00 |
| Actions de la Cie du Remorquage de la Nlle-Orléans et du Golfe | 500 00 |
| Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle | 37,[illegible] 00 |
| Compagnie du Marchands' Exchange | 1,000 00 |
| Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans | 300 |
| Prix coûtant | $[illegible],217 00 |
| A DÉDUIRE: | |
| Actions de la Cie. du Merchants' Exchange | $1,000 00 |
| Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans | 300 00 |
| Dépréciation des susdits bonds, actions et scrips | [illegible] — 275,318 00 |
| Valeur de l'actif sur le marché, au comptant | $[illegible] |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Scrips pour l'année 1860 | $72,440 |
| Scrips pour l'année 1861 | 97,[illegible] |
| Scrips pour l'année 1862 | 107,300 |
| Scrips pour l'année 1863 | 48,[illegible] |
| Scrips pour l'année 1864 | 99,410 |
| Scrips pour l'année 1865 | 40,080 |
| Scrips pour l'année 1866 | 39,400 |
| Scrips pour l'année 1867 | 34,[illegible] |
| Scrips pour l'année 1868 | 27,[illegible] |
| Scrips pour l'année 1869 | 28,[illegible] — 645,180 |
| Intérêts du scrips, non réclamés | 21,[illegible] |
| Intérêt et scrips non encore payés | 32,[illegible] — 33,671 56 |
| Réservé pour primes non expirées | 30,[illegible] 00 |
| Réservé pour réclamations douteuses | 5,000 00 |
| Fonds pour dépenses casuelles, en outre du profit | [illegible] — 733,[illegible] 02 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.

W. J. CASTELL,
Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre, dividende pour lequel il sera délivré des certificats le deuxième lundi de mars prochain.

Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrips en cours payés et soixante pour cent comptant sur l'émission de 1860 et déduire le scrip à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Geo. Urquhart, | M. Parro, |
| A. Rochereau, | W. T. Williams, |
| G. W. Babcock, | Aug. Reichard, |
| T. B. Blanchard, | E. Miltenberger, |
| [illegible] Rivet, | W. W. Schmidt, |
| A. Dumbo. | J. Tuyes. |

14janv—6m

### Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie de la Louisiane.

Directeurs.

| | |
|---|---|
| J. M. Lapeyre, | J. J. Mount, |
| John Davidson, | J. A. Fabber, |
| H. Sabatier, | W. McCulloch, |
| E. T. Marks, | W. T. Pierry, |
| E. B. Schmidt, | [illegible] |
| Wm Oeuvre, | [illegible] Beaumont, |
| W. S. Pike, | [illegible] Burthe, |
| David Buckhard, | [illegible] |
| L. Claiborne, | [illegible] |
| Georges Mora, | C. C. Wilson. |

Officiers.

JOHN DAVIDSON.........Président
W. S. PIKE.........Vice-Président
R. W. YOUNG.........Secrétaire
L. A. FOURNIER.........Trésorier

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
N. C. FOLGER, Agent.
Bureau: No [illegible] rue Carondelet.
(William Davidson.)

16 oct—6 m

### AVIS

Aux Actionnaires de la Compagnie de Paiement [illegible].

A UNE réunion des directeurs de cette Compagnie, il a été résolu que les actions qui ont été payées à moins d'avis seront portées en livres de la Compagnie, jusqu'à cinquante francs avant le 16 mai 1870.

JULES BRADY,
15 avril—1m—15m Président.

### COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, De ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ

JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Architecte.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| James J. O'Fallon, | James H. Lucas, |
| L. A. Hatch, | T. A. Russell, |
| A. W. Bittico, | James Lupo, |
| A. B. Garrison, | J. M. Harney, |
| A. M. Waterman. | |

Agence en Louisiane—No 3, Bâtisse Story, AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE

C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MÉDECINS INSPECTEURS

J. N. FOLWELL, M. D. J. R. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:

| | |
|---|---|
| James Jackson, | Octave Voorhies, |
| E. T. Merrick, | L. H. Hatch, |
| Robert Hare, | C. H. Mouton, |
| Thos. Fitzwilliam, | R. S. Morse. |
| B. B. Simmes. | |

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.

7 avril—6m

### COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

| | | |
|---|---|---|
| Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870 | | $444,415 94 |
| Savoir Primes d'incendie | $266,429 55 | |
| Primes de mer | 172,295 73 | |
| Primes de rivières | 55,790 66 | |
| | | $444,415 94 |
| Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurances et diminution sur primes | | 105,141 41 |
| Montant net des primes | | $439,274 54 |
| Pertes par l'incendie | $61,380 21 | |
| Pertes sur mer | 73,801 74 | |
| Pertes sur les rivières | 7,[illegible]74 55 | |
| Taxes | $142,366 56 | |
| Dépenses et profits et pertes | 29,754 61 | |
| Intérêts du scrip non encore payé | 67,611 00 | |
| | 31,744 88 | |
| | | $203,171 17 |
| Bénéfice net | | $76,100 36 |

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant

| | |
|---|---|
| Placés en bons de la ville et autres bons | $ 66,000 00 |
| actions de banques et autres actions | 91,014 00 |
| propriétés foncières | 20,450 00 |
| scrip de compagnies d'assurance | |
| Effets à recevoir, sur hypothèque | 84,726 00 |
| Effets à recevoir sur garanties, etc | 90,622 00 |
| Primes en voie de recouvrement | 54,167 00 |
| En caisse, sur place et en Europe | 47,640 00 |
| | 156,017 00 |
| | $510,[illegible] 00 |

Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mars 1870.

P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants cause, à partir de lundi 9 mai prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1864 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants cause, à partir du lundi, 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour ce dit dividende à dater du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,

CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIÈRE, Vice Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Charles Briggs, | A. Lecourt, |
| Ant. Carrière, | Frank Williams, |
| Geo. A. Fosdick, | Thomas Byrne, |
| N. Bruguier, | John Thornhill, |
| Chas Lafitte, | Jno. S. Wallis, |
| P. Anderson, | George Foster, |
| Alfred Kearny, | Andrew Stewart, |
| A. Freiche, | L. B. Pothier, |
| Geo. W. Dunbar, | R. Puerto, |
| E. F. Stockmeyer, | Rudolph Sieg, |
| Geo. W. Wynahn, | H. P. Given, |
| Arch'd Montgomery, | W. C. Black, |
| Henry J. Wise, | Geo. G. Garner, |
| R. Marquese, | Thos. H. Hunt, |
| Chas. Weidhaas, | Chs. Honold, |
| A. R. Montgomery, | O. Carrière, |
| | R. S. Howard. |

24 mars—6m

### Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle-Orléans, No 51, rue du Camp. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée 31 décembre 1869:

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir: | | |
| Sur les risques d'incendie | $135,599 46 | |
| Sur les risques de mer | 20,032 12 | |
| Sur les risques des rivières | [illegible] | |
| | $[illegible] 192 64 | |
| A ajouter—Risques non déterminés pour 1868 | [illegible],264 00 | $346,573 |
| A déduire—Risques non déterminés pour 1869 | $ 45,511 00 | |
| Primes remises | 1,632,75 | 56,148 75 |
| Gains nets sur les primes de 1869 | | $292,424 47 |
| Pertes payées durant la même période, savoir: | | |
| Sur les risques d'incendie | $[illegible] 97 | |
| Sur les risques de mer | 14,[illegible] 46 | |
| Sur les risques de rivière | [illegible] 80 | $91,494 63 |
| Taxes | $15,759 00 | |
| Dépenses générales | 41,679 90 | |
| Escompte sur primes | 22,737 [illegible] | |
| Réassurances | 1,821 79 | |
| Intérêt sur scrips | 40,[illegible] 02 | |
| Profits et pertes | 30,027 [illegible] — 151,090 14 | |
| Moins le compte d'escompte et d'intérêt | $[illegible] 04 | |
| | 92,[illegible] — 179,915 32 | |
| Profit net | | $112,019 23 |

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIMÉ A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE AU COMPTANT, SAVOIR:

| | |
|---|---|
| Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer | $28,200 00 |
| 2 Bons de l'Etat | 13,000 00 |
| 2 Bons de la Grande Loge de la Louisiane | 3,000 00 |
| 4 Bons des Odd Fellows' Hall Association | 4,000 00 |
| 2 Bons de New Orleans Turners Association | |
| Actions Union Bank of Louisiana | 1,000 00 |
| Mechanics' & Traders' Bank | 12,280 00 |
| Louisiana State Bank | 2,400 00 |
| Canal and Banking Company | 2,[illegible] 00 |
| New Orleans Gas Light Co. | 5,760 00 |
| Merchants Bank | 60,[illegible] 00 |
| Citizens Bank | 275 00 |
| Crescent City Bank | 20,[illegible] 00 |
| Prêts sur garanties | 27,020 00 |
| Prêts sur hypothèques | 114,[illegible] 00 |
| Billets à recevoir | 73,750 00 |
| Scrip d'autres compagnies d'assurance | 7,[illegible] 35 |
| Valeurs hors de cours | 6,897 [illegible] |
| Coupons d'Etat et de ville non collectés | 1,300 00 |
| Primes en voie de collection | 24,[illegible] 00 |
| Argent comptant | 38,[illegible] 34 |
| | $376,[illegible] 74 |

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce dix neuvième jour de janvier 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les certificats de profits de l'année TRENTE TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance de scrip de l'année 1858, à partir du deuxième lundi de février 1870. Et il a de plus déclaré un Dividende de scrip de QUATRE VINGTS POUR CENT sur le gain net des primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis à dater du 21 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1870:

| | |
|---|---|
| John G. Gaines, | E. J. Hart, |
| J. C. Ricks, | Henry Renshaw, |
| R. Bloom, | Hugh Wilson, |
| T. N. Marks, | W. K. Seymour, |
| Chas. Macready, | Rich'd's Venable, |
| Richard Flower, | Thos. Sloo. |

[illegible]—6m

### Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS. 104 CANAL STREET

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following

STATEMENT.

| | |
|---|---|
| Premiums received during the year ending 31st May, 1869, including unearned premiums of the previous year: | |
| On Fire Risks | $835,400 16 |
| On Marine Risks | 203,767 92 |
| On River Risks | 182,092 37 |
| Total Premiums | $1,221,260 45 |
| Less Unearned Premiums | 230,962 00 |
| Net Earned Premiums 31st May, 1869 | $990,298 45 |
| Losses paid: | |
| On Fire Risks | $[illegible] 05 |
| On Marine Risks | 55,[illegible] 45 |
| On River Risks | 75,461 11 |
| | $432,160 06 |
| Taxes | 46,134 29 |
| Reinsurance and Return Premiums | 39,646 22 |
| Profit and Loss and Expenses, less interest | 67,077 28 — 589,015 82 |
| Profit | $401,280 63 |

The Company have the following assets:

| | |
|---|---|
| Real Estate | $ 144,964 00 |
| City Bonds | 121,400 00 |
| Bank and Railroad Stocks | 35,456 00 |
| Notes Secured by Mortgage | 484,154 97 |
| Notes Secured by Pledge | 106,074 34 |
| Bills Receivable | 41,441 62 |
| Premiums in Course of Collection | 84,977 00 |
| State Bonds | 1,500 00 |
| Scrip of Mutual Insurance Companies | 12,702 00 |
| Stock of Valette Dry Dock Company | 15,600 00 |
| of Levee Steam Press | 3,500 00 |
| of Marine Dry Dock and Shipyard Company | 3,700 00 |
| of Louisiana Equitable Life Insurance Company | 250 00 |
| of Merchant's Exchange | 1,000 00 |
| of New Orleans Lightering Co. | 1,000 00 |
| Mortgage Bonds of Grand Lodge of Louisiana | 5,600 00 |
| Mortgage Bonds of Turners' Association | 2,000 00 |
| Cash on Hand | 219,[illegible] 22 |
| Total assets | $1,[illegible] 47 |
| Less: | |
| Unclaimed Interest and Interest payable in July next on all outstanding Scrip of the Company | |
| Whole issue of Scrip of 1869 payable in July | $101,375 75 |
| Unearned Premiums 31st May, 1869 | 119,000 00 |
| | 230,962 00 — 451,337 75 |
| | $1,[illegible] 72 |

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn and subscribed before me, this 4th day of June, 1869.

S. MAGNER,
Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 4th day of June, 1869, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FORTY PERCENT, on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1869, for which certificates will be issued on and after the second Monday in July next. And to pay on and after the second Monday in July next the whole issue of Scrip of 1868, and six per cent. interest on all outstanding Scrip of the Company.

DIRECTORS:

| | | |
|---|---|---|
| P. Fourchy, | David McCoard, | L. F. Genérès, |
| J. [illegible], | P. A. Chaffraix, | P. Maspero, |
| M. Puig, | F. S. Wiltz, | Jos. Hoy, |
| Chs. Lafitte, | J. J. Fernandez | |

# KOSKOO!

*The Great Reputation*

Which Koskoo has attained in all parts of the country

## As a Great and Good Medicine,

And the Large Number of Testimonials

which are constantly being received from Physicians, and persons who have been cured by its use, is CONCLUSIVE PROOF of its REMARKABLE VALUE.

As a Blood Purifier.

IT HAS NO EQUAL,

BEING POSITIVELY

The Most Powerful Vegetable Alterative yet Discovered.

### DISEASES OF THE BLOOD.

"The life of the flesh is in the Blood," is a scriptural maxim that science proves to be true. The people talk of bad blood, as the cause of many diseases, and like many popular opinions this of bad blood is founded in truth.

The symptoms of bad blood are usually quite plain—bad Digestion causes imperfect nutrition and consequently the circulation is feeble, the soft tissues loose their tone and elasticity, and the tongue becomes pale, broad, and frequently covered with a pasty white coat. This condition soon shows itself in roughness of the skin then in ERUPTIVE and ULCERATIVE diseases, and when long continued, results in serious lesions of the Brain, Liver, Lungs, or urinary apparatus. Much very much, suffering is caused by impure blood. It is estimated by some that one-fifth of the human family are affected with scrofula in some form.

When the Blood is pure, you are not so liable to any disease. Many impurities of the Blood arise from impure diseases of large cities. Eradicate every impurity from the fountain of life, and good spirits, fair skin and vital strength will return to you.

# KOSKOO!

AS A

LIVER INVIGORATOR!

STANDS UNRIVALLED.

Being the only KNOWN Medicine that EFFICIENTLY stimulates and CORRECTS the hepatic secretions and functional DERANGEMENTS of the LIVER, WITHOUT DEBILITATING the system. While it acts freely upon the Liver instead of copious purging it gradually changes the discharges to a perfectly natural state.

SYMPTOMS OF LIVER COMPLAINT AND OF SOME OF THOSE DISEASES PRODUCED BY IT.

A sallow or yellow color of the skin or yellowish brown spots on the face and other parts of the body; dulness and drowsiness, sometimes headache, bitter or bad taste in the mouth internal heat, in many cases a dry teasing cough, unsteady appetite, sometimes sour stomach, with a raising of the food, a bloated or full feeling about the stomach and sides, aggravating pains in the sides, back or breast, and about the shoulders, constipation of the bowels, piles, flatulence, coldness of the extremities, &c.

# KOSKOO!

Is a remedy of Wonderful Efficacy in the cure of disease of the Kidneys and Bladder. In these Affections it is as near a specific as any remedy can be. It does it work kindly, silently, and surely. The Relief which it affords is both certain and perceptible.

### DISEASES OF THE KIDNEYS AND BLADDER.

Persons unacquainted with the structure and functions of the Kidneys cannot estimate the importance of their healthy action.

Regular and sufficient action of the Kidneys is as important, nay, even more so, than regularity of the bowels. The Kidneys remove from the Blood those effete matters which if permitted to remain, would speedily destroy life. A total suspension of the urinary discharges will occasion death from thirty six to forty eight hours.

When the Urine is voided in small quantities at the time, or when there is a disposition to Urinate more frequently than natural, or when the Urine is high colored or scalding with weakness in the small of the back, it should not be trifled with or delayed, but Koskoo should be taken at once to remedy the difficulty, before a lesion of the organs takes place. Most of the diseases of the Bladder originate from those of the Kidneys, the Urine being imperfectly secreted in the Kidneys, proves irritating to the Bladder and Urinary passages. When we recollect that medicine never reaches the Kidneys except through the general circulation of the Blood, we see how necessary it is to keep the Fountain of Life Pure.

# KOSKOO!

Meets with GREAT SUCCESS in the CURE of

## Diseases of the Nervous System.

Almost nine-tenths of our people suffer from nervous exhaustion, and are, therefore liable to its concomitant evils of mental depression, confused ideas, softening of the brain insanity, and complete breaking down of the general health. Thousands are suffering today with broken-down nervous systems, and, unfortunately, tobacco, alcohol, late hours, over work, (mental and physical), are causing diseases of the nervous system to increase at a fearful rate.

The symptoms to which disease of the nervous system give rise, may be stated as follows. A dull, heavy feeling in the head, sometimes more or less severe pain or headache. Periodical Headache, Dizziness, Noises or Ringing in the Head. Confusion of Ideas, Temporary Loss of Memory, Dejection of Spirits, Starting during Sleep; Bad Dreams, Hesitation in Answering Questions, Dullness of Hearing, Twitching of the Face and Arms, etc., which, if not promptly treated, lead to Paralysis, Delirium, Insanity, Impotency Appoplexy, etc., etc.

# KOSKOO

Is NOT a secret quack remedy. FORMULAR around each bottle. Recommended by the best Physicians, eminent Divines, Editors, Druggists, Merchants, etc.

THE BEST AND

Most Popular Medicine in Use!

PREPARED ONLY BY

J. J. LAWRENCE, M. D.,

*ORGANIC CHEMIST.*

Laboratory and Office, No. 6 Main Street,

NORFOLK, VA.

Price—ONE DOLLAR per Bottle.

*FOR SALE BY DRUGGISTS EVERYWHERE.*

[illegible] 6m

## NEW ORLEANS DAILY BEE,

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, MAY 14.

RATES OF ADVERTISING:

| Squares. | 1 m'nth net. | 2 mos net. | 3 mos. net. | 6 mos. net. | 12 mos. net. |
|---|---|---|---|---|---|
| One | $12 | $ 22 | $30 | $ 50 | $ 75 |
| Two | 22 | 38 | 50 | 80 | 125 |
| Three | 30 | 52 | 70 | 130 | 175 |
| Four | 38 | 67 | 90 | 140 | 225 |
| Five | 45 | 80 | 105 | 170 | 275 |
| Six | 54 | 90 | 120 | [illegible] | [illegible] |
| Seven | [illegible] | 100 | 135 | [illegible] | [illegible] |
| Eight | 65 | 115 | 150 | 260 | 420 |
| Nine | 70 | 125 | 165 | 280 | 460 |
| Ten | 75 | 135 | 180 | 300 | 500 |
| Eleven | 80 | 145 | 195 | 320 | 540 |
| Twelve | 85 | 155 | 210 | 350 | 580 |
| Thirteen | 90 | 165 | 220 | 380 | 620 |
| Fourteen | 95 | 175 | 230 | 410 | 660 |
| Fifteen | 100 | 185 | 240 | 440 | 700 |
| Thirty | 175 | 300 | 450 | 750 | 1200 |

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

| Squares. | 1 month | 2 mos | 3 mos | 6 mos. | 12 mos. |
|---|---|---|---|---|---|
| One | $5 net | [illegible] | [illegible] | $20 net | $30 net |
| Two | 9 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 50 |
| Three | 12 | [illegible] | 30 | [illegible] | 70 |
| Four | 15 | [illegible] | 44 | [illegible] | 80 |
| Five | 19 | [illegible] | 56 | [illegible] | 90 |
| Ten | 30 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Fifteen | 50 | 75 | 100 | [illegible] | [illegible] |
| Thirty | 70 | 120 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY, May 14, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Bienville, Baker, for New York via Havana. Wm Creevy

Steamship George Washington, Gager, for New York via Havana. A Moulton

Steamship Gussie, Beckett, for Indianola and intermediate. C A Whitney & co

Steamer Bismarck, Thompson, for St Louis. Master

Ship Rosalie, [illegible] Grandison, for Liverpool. J G Laughan & co

[illegible] Gettysburg, Edge, for Liverpool. Leeds Zerega & co

Ship Albert Gallatin, Chandler, for Havre. Wm Creevy

ARRIVED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

STEAMBOATS.

Thompson Dean, Pepper, from St Louis.
La Belle, Boardman, from Shreveport.
Myrtle, Ackerman, from Lower Coast.
Wade Hampton, Work from Bayou Sara.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Perry, Cartwell, from the Passes—Towed out and to sea, on the [illegible]; Manhattan, brought up ship Lady Carter.

MEMORANDA.

(By Telegraph)

[illegible] Baltimore May [illegible] Steamship Liberty arrived [illegible] sails for New Orleans on the [illegible]

DOMESTIC PORTS.

[illegible] cleared for New Orleans, ship Golden Rule [illegible]

FOREIGN PORTS.

[illegible] cleared for New Orleans, ship [illegible]

EXPORTS.

NEW YORK VIA HAVANA—Per steamship [illegible]

[illegible]

IMPORTS.

APALACHICOLA—Per steamship Perit [illegible]

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

ST LOUIS—Per steamer Thompson Dean—[illegible]

[illegible]

NO. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

May 13—[illegible] bales cotton J W Burbridge & co; 28 hhds sugar R Hare; [illegible] cattle [illegible]; [illegible]—Total, 7 bales cotton 40 hhds sugar

### LIST OF VESSELS

MAY 12 1870

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

| | |
|---|---|
| Steamship Mariposa, Kemble | sailed May 7 |
| Steamship Crescent City, Norton | sld May 7 |
| Bark J Godfrey, [illegible] | sailed May 4 |
| Bark Hebrew, [illegible] | sld May 4 |
| Bark Homeward Bound, Gilmore | sldg April 6 |

BOSTON.

| | |
|---|---|
| Ship Golden Rule, Hall | sldg April 30 |
| Brig A Walsh, [illegible] | sld April 12 |

PHILADELPHIA.

| | |
|---|---|
| Ship Tamerlane, [illegible] | sld April 15 |

BALTIMORE.

| | |
|---|---|
| Steamship Colin, [illegible] | sld May 5 |

LIVERPOOL.

| | |
|---|---|
| Steamship [illegible], Thomas | sld April 21 |
| Ship [illegible], Jacobson | sld April 23 |
| Ship Chimo, Wicks | sld April [illegible] |
| Ship Antoinette, Bowman | sld April [illegible] |
| Ship [illegible], Tuttle | sld April [illegible] |
| Ship Free Breeze, McDougall | sld Mar [illegible] |
| Bark Vounil, Casting | sld Mar [illegible] |
| Bark Iron Age, [illegible] | sld April [illegible] |
| Bark Bridgeport, [illegible] | sld Mar [illegible] |
| Bark Limerick Lass, Marshman | sld Mar [illegible] |

BRISTOL, ENG.

| | |
|---|---|
| Brig Essex, Newcomb | sld Mar 5 |

NEWPORT, WALES.

| | |
|---|---|
| Ship Merchant, [illegible] | sld April 19 |
| Ship Maria, [illegible] | sld April [illegible] |
| Ship Sorrento, Wilson | sld April 2 |
| Ship Nancy M, [illegible] | sld April [illegible] |
| Ship E F Sage, Crook | sld Mar [illegible] |
| Ship Gertrude, [illegible] | sld Mar [illegible] |

CARDIFF.

| | |
|---|---|
| Ship Nonantum, Lord | sld Mar 26 |

BREMEN.

| | |
|---|---|
| Ship Uhland, Holges | sld April 9 |
| Ship Georgina, Kohr | sld April [illegible] |

BORDEAUX.

| | |
|---|---|
| Ship Comtesse Duchatel, Dupont | sld Mar 29 |

MARSEILLES.

| | |
|---|---|
| Bark Guillaume Tell, Robertson | sld Mar 11 |
| Bark Harvest Moon, [illegible] | sld Mar [illegible] |

BARCELONA.

| | |
|---|---|
| Br [illegible] Francisco, Villa | sld March 25 |
| Brig Urania, Mariani | sld March [illegible] |

SHIELDS.

| | |
|---|---|
| Ship Lady Carter, Cross | sld Jan 28 |

RIO DE JANEIRO.

| | |
|---|---|
| Bark Batavia, [illegible] | sld March 26 |

GENOA.

| | |
|---|---|
| Bark Clyde, Dow | sld March 31 |

ANTWERP.

| | |
|---|---|
| Ship St Lawrence, [illegible] | sld Mar 29 |

HONG KONG.

| | |
|---|---|
| Ship O Auguste, Congiet | sld Jan 12 |
| Bark Mer[illegible], Blain, Fagot | sld Jan 12 |
| Bark Ville de St Lou[illegible] | sld Feb 15 |

PORT MADOC.

| | |
|---|---|
| Ship Wave, Ellis | sld Mar [illegible] |

MADEIRA.

| | |
|---|---|
| Ship Ceres, Cochrane | sld Mar 11 |

### Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

No. 51 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31 1869:

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1869, viz:

| | |
|---|---|
| On Fire Risks | $135,599 46 |
| On Marine Risks | 20,032 12 |
| On River Risks | [illegible] |
| | $[illegible] |
| Add—Unterminated Risks for 1868 | [illegible] — $346,573 |
| Deduct—Unterminated Risks for 1869 | $51,511 00 |
| Return premiums | 1,632 75 — 56,148 75 |
| Net earned Premiums for 1869 | $292,424 47 |
| Losses paid during same period, viz: | |
| On Fire Risks | $[illegible] |
| On Marine Risks | 14,[illegible] |
| On River Risks | [illegible] — $91,494 63 |
| Taxes | $15,759 00 |
| General Expenses | 41,679 90 |
| Discount on Premiums | 22,737 [illegible] |
| Reinsurance | 1,821 79 |
| Interest on Scrip | 40,[illegible] 02 |
| Profit and Loss | 30,027 [illegible] — 151,090 14 |
| Less Discount and Interest account | $[illegible] 04 |
| | 92,[illegible] — 179,915 32 |
| Net Profit | $112,019 23 |

The Company have the following Assets ESTIMATED AT THE LOWEST MARKET VALUE CASH:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. ANDERSON, Secretary. THOMAS SLOO, President.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors [illegible] SIX PER CENT [illegible] of the [illegible] Monday of February [illegible]

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
JOHN G. GAINES, Vice President.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870.

| | |
|---|---|
| Jno. G. Gaines, | E. J. Hart, |
| J. C. Ricks, | Henry Renshaw, |
| R. Bloom, | Hugh Wilson, |
| T. N. Marks, | W. K. Seymour, |
| Chas. Macready, | Richard Venable, |
| Richard Flower, | Thos. Sloo. |

### TWENTIETH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 14 1869.

[illegible]

HENRY V. [illegible], President.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this [illegible] of May, 1869.

[illegible]

### New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. W. HINCKS, Secretary. J. TUYES, President.

Sworn to and subscribed before me this 14th day of January, 1870.

W. J. CASTELL,
Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th day of January [illegible] per cent. [illegible] Monday in March next.

DIRECTORS.

| | |
|---|---|
| Geo. Urquhart, | M. Parro, |
| A. Rochereau, | W. T. Williams, |
| G. W. Babcock, | Aug. Reichard, |
| T. B. Blanchard, | E. Miltenberger, |
| E. Rivet, | W. W. Schmidt, |
| A. Dumbo. | J. Tuyes. |

DOOLEY'S BAKING POWDER

This Yeast Powder is convenient, economical and wholesome. [illegible]

Manufactured by DOOLEY & BROTHER, Proprietors, New York. ap24?w and [illegible]

### NEW DISCOVERY.

J. F. H[illegible]

[illegible]

For sale by all respectable druggists.

mar8 ly eod